Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 3. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX SAMEDI 3 JANVIER 1903

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . . . Trois mois..... 5 francs; Six mois..... 9 —; Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU SOIR

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Wasquehal..... Chez M. Henri Larouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

LA DÉCISION DE M. ROOSEVELT

Le Président des Etats-Unis, sollicité de remplir le rôle d'arbitrage entre le Venezuela et les puissances européennes, a décliné cette offre. La nouvelle en est aujourd'hui officielle ; elle ne saurait surprendre personne, étant donné les dispositions personnelles du Président ainsi que les objections que la proposition des gouvernements co-intervenants avait soulevées en Amérique. Ce sera donc, conformément au vœu qu'en avait exprimé M. Roosevelt, la Cour internationale d'arbitrage de La Haye qui sera appelée à trancher le différend.

Le Président des Etats-Unis, dans cette affaire, s'est avant tout préoccupé du maintien de la paix et il est certain que, s'il n'y avait eu qu'un moyen d'atteindre ce but, il y aurait recouru, eût-il dû remplir lui-même le rôle d'arbitre. Mais il tenait aussi à ce que ce résultat fût obtenu de la manière la plus profitable, non seulement en ce qui concerne le règlement du conflit spécial dont il s'agissait, mais aussi au point de la vue de la cause de l'arbitrage international en général.

L'homme d'Etat qui avait tenu à fournir à la Cour de La Haye une première occasion de faire ses preuves, et qui, ultérieurement, dans son Message du 2 décembre, avait posé en principe qu'il valait mieux recourir à cette Cour plutôt que d'instituer un arbitre spécial dans chaque cas déterminé, pouvait difficilement ne pas songer à mettre en pratique ce principe, du moment où un conflit éclatait, auquel on l'invitait à se mêler. A plus forte raison devait-il éprouver ce désir dans le cas dont il s'agit, puisque les Américains eux-mêmes, au point de vue de leurs propres intérêts, voyaient certains inconvénients à ce que leur Président assumât en personne le rôle d'arbitre. Or, puisque les puissances européennes, tout en le sollicitant de l'assumer, déclaraient consentir, s'il refusait, à recourir à la Cour de la Haye, et que le Venezuela était dans les mêmes dispositions d'esprit, il devait à son pays et à l'intérêt qu'il porte à la cause de l'arbitrage, telle qu'elle est représentée par la Cour de la Haye, de décliner la proposition qui lui avait été faite.

Non seulement on ne aurait blâmer M. Roosevelt de la décision qu'il a prise, mais on ne peut que lui en être reconnaissant. Alors que les puissances européennes semblaient vouloir ignorer, de parti pris, qu'une Cour d'arbitrage avait été instituée à La Haye, il leur a rappelé son existence et, à deux reprises, il aura voulu fournir à cette Cour l'occasion de montrer qu'elle n'était pas le produit d'une conception chimérique. Si donc, dans l'avenir, la Cour de La Haye parvient à rendre de réels services aux nations, il ne sera que justice d'associer au nom de Nicolas II, qui en a été comme le père, celui du Président Roosevelt, qui aura contraint le monde à la prendre au sérieux.

Nous ne comprenons pas l'espèce de déception que la résolution de M. Roosevelt semble inspirer à quelques journaux anglais. Certains d'entre eux paraissent croire que la sentence de la Cour de La Haye sera plus dépourvue de sanction que ne l'eût été celle du Président des Etats-Unis.

Cette objection, ne serait fondée que si l'on eût pu attendre des Etats-Unis qu'ils prendraient l'engagement de faire exécuter la sentence de leur Président. Or, on pouvait d'autant moins l'espérer que M. Roosevelt ne fût très probablement intervenu comme arbitre qu'à titre personnel, sans engager le pays dont il est le premier magistrat. D'un autre côté, s'il est vrai, comme on l'annonce, que le Président Castro eût lui-même préféré l'arbitrage de M. Roosevelt, comme plus expéditif que celui de la Cour de La Haye, on pourrait en conclure qu'il n'a pas l'intention d'éluder la sentence de l'arbitre.

Les regrets des journaux anglais dont nous parlons ne peuvent s'expliquer que de deux manières: ou bien ils sont eux-mêmes hostiles, de parti pris, à la Cour de La Haye; ou bien ils voient dans la décision de M. Roosevelt un échec partiel de l'action anglo-allemande. Nous ne comprenons pas davantage le point de vue de ces journaux, d'après lequel le blocus devrait être maintenu. Ce blocus, on le sait, a été proclamé « blocus de guerre ». Or il paraîtrait illogique de continuer de se livrer à des actes de guerre, du moment où l'on recourt à l'arbitrage. Pratiquement, et toute question de logique mise à part, on comprend quelle situation intolérable serait faite au Venezuela par le maintien du blocus, puisque la procédure de la Cour de La Haye, ou même seulement ses préliminaires, peuvent durer quelque temps.

JOUR DE L'AN POLITIQUE

Que désire la France pour ses étrennes ?

Un cadeau, un seul, et pas un autre : la paix ! Il y a vraiment assez longtemps qu'elle la demande pour qu'on la lui donne.

On objectera que le gouvernement n'en prend pas le chemin. C'est vrai, ou du moins il n'en a pas l'air. L'ère des persécutions est ouverte, et ne semble pas prête à se fermer. Dès le retour des Chambres, la volonté dite nationale va montrer à toute une catégorie de citoyens français la route de l'exil et faire des émigrés malgré eux. Il paraît qu'elle les aime mieux dehors que dedans. Soit ! Ce sera la loi, mais ce ne sera pas la paix. Ce sera même la guerre voulue et cherchée. Ceux qui la déchaînent en sont ravis. Grand bien leur fasse !

Le gouvernement vous dira tout ce qu'on a toujours dit en pareil cas : qu'il n'est pas libre d'agir autrement, qu'il est obligé de se défendre, que le superlatif de la duperie est de ménager ses adversaires, qu'on ne peut pas désarmer en face de partis qui ne désarment pas, que la paix renaîtra d'elle-même quand la République se sera débarrassée de ce qui la gêne : tous les clichés de l'histoire de France. Il est bien certain que, dans notre heureux pays, au lieu de gouverner pour tout le monde, on a presque toujours gouverné contre quelqu'un.

Mauvais calcul, mauvais système ! Cette série de sophismes politiques a exactement la valeur du fameux paradoxe répété, depuis soixante ans, par les partisans de la peine de mort : « Vous voulez la supprimer ; que messieurs les assassins commencent ! » Ce n'est qu'un mot, trop spirituel pour être juste. Comme il saute aux yeux que les assassins ne commenceront pas, autant avouer tout de suite qu'on tient à maintenir cette séculaire institution.

Par la même raison, promettre à la France que son gouvernement lui donnera la paix lorsque les partis la lui donneront à lui-même, ce n'est rien lui promettre du tout, et c'est en même temps reconnaître l'impuissance où l'on est de lui promettre quelque chose.

Il faudra pourtant bien en venir là, un jour ou l'autre. Il faudra bien rendre la paix à la France qui l'exige. Par quel moyen ? Là encore, il n'y en a qu'un ; mais je n'ose prononcer son nom tant il est devenu ridicule. Il s'appelle la liberté.

INFORMATIONS

UN ACCIDENT AU CORTEGE DU VICE-PRESIDENT DE LA CHAMBRE

Le cortège du vice-président de la Chambre a quitté le Palais Bourbon à 10 heures 50, se rendant à l'Elysée escorté comme à l'ordinaire.

Au moment où le cortège arrivait à l'Esplanade des Invalides un des chevaux de l'escorte a glissé et est tombé entraînant un cavalier. Celui-ci a été assez grièvement blessé.

Le cavalier a été immédiatement transporté au Palais Bourbon où le médecin de service lui a prodigué ses soins.

UN DEPART DE CONSCRITS MOUVEMENTÉ

Lyon, 1er janvier. — Le départ des conscrits affectés au bataillon d'Afrique a nécessité des mesures d'ordre sérieuses ; néanmoins un détachement de quarante hommes partant de Lyon s'est livré à des manifestations tumultueuses. Plusieurs d'entre eux tentèrent de s'évader et le piquet d'infanterie qui les escortait dut croiser la baïonnette ; un seul réussit à fuir ; mais il fut appréhendé par l'officier qui commandait le piquet. Il se répandit alors en injures aussi violentes que grossières contre l'officier, qui garda son calme. Au moment du départ du train toute la bande poussa des hurlements sauvages, insultant les voyageurs rassemblés sur les quais.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE

Paris, 1er janvier. — Hier soir, vers 10 heures un nommé Pétrussi, âgé de 34 ans, ouvrier fumiste, domicilié 17, rue Perceval, a tiré un coup de revolver sur un nommé Fauconnier, âgé de 23 ans. Celui-ci a été grièvement blessé à la figure.

Pétrussi avait été congédié le soir même par son patron pour indélicatesse et il supposait que Fauconnier était la cause de son renvoi. Pétrussi a été arrêté.

ATTENTAT CONTRE LE SHAH DE PERSE

Vienne, 1er janvier. — Une dépêche de Téhéran dit qu'un homme déguisé en femme a tiré trois coups de revolver sur le Shah de Perse, mais ne l'a pas atteint.

AU VENEZUELA

Caracas, 1er janvier. — C'est par erreur qu'on a annoncé le bombardement de Maracaïbo par le croiseur allemand *Falko*. Le commandant de ce bâtiment n'a jamais eu l'intention de recourir à la force.

On apprend qu'à la suite de la dernière défaite des troupes gouvernementales, le président Castro a fait parvenir à ces puissances une note qui, paraît-il, mettra immédiatement fin aux difficultés actuelles.

UN GENERAL BOER A BORDEAUX

Bordeaux, 1er janvier. — On nous signale le passage à Bordeaux du général boer F. J. Pienaar qui, après de nombreux exploits au début de la guerre du Transvaal, fut fait prisonnier par les Anglais puis interné en Portugal. Le général compte rester quelques jours à Bordeaux et profiter de son séjour pour faire, dans une conférence, le récit des journées terribles d'Elaandslaagle et du siège de Ladysmith.

FATALE IMPRUDENCE

Ajaccio, 2 janvier. — Un mortel accident de chasse vient de se produire sur le territoire de la commune d'Evisa, à soixante-dix kilomètres d'Ajaccio.

Un propriétaire de cette localité, M. Bonaventure Colonna chassait dans les environs, quand il commit l'imprudence de vouloir sauter une haie sans avoir au préalable pris la précaution de mettre son arme au cran de sûreté.

Une branche actionna la gâchette et le coup partit atteignant en plein cœur l'infortuné chasseur qui tomba foudroyé. Le malheureux avait eu la poitrine horriblement déchiquetée.

Le cadavre n'a été retrouvé que plusieurs heures après l'accident.

CHOSES & AUTRES

— Je pars pour Venise. C'est la seule ville d'Italie que je ne connaisse pas encore.

— Dites alors que vous allez combler une lagune.

—×—

Calino habitait Sèvres ; maintenant, il vit au Havre.

— Ne trouvez-vous pas que le poisson est cher ici, dans un port? lui demande-t-on.

— Cela ne m'étonne pas, répondit-il ; quand j'habitais Sèvres, la porcelaine y était hors de prix.

LE 1er JANVIER

A L'ÉLYSÉE

Les réceptions de la matinée

Jeudi, 1er janvier. — Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu aujourd'hui à l'Elysée, avec le cérémonial accoutumé.

Le Président de la République a reçu, tout d'abord, à dix heures du matin, tous les membres du Cabinet, à l'exception de MM. Maruéjouls et Pelletan, absents de Paris, qui s'étaient fait excuser.

A 10 heures et demie, M. Fallières, président du Sénat, accompagné par le Bureau du Sénat et un grand nombre de sénateurs, a été introduit auprès de M. le Président Loubet. Le Chef de l'Etat, qui portait sous l'habit noir le grand cordon de la Légion d'honneur se tenait dans l'un des salons du rez-de-chaussée ayant à ses côtés, outre les Ministres, MM. Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux de la Présidence ; Poulet, chef de secrétariat particulier et les officiers de la Maison militaire.

A 10 heures et demie, M. Etienne, vice-président de la Chambre a présenté, en l'absence de M. Léon Bourgeois, à M. Loubet, le Bureau de la Chambre et les nombreux députés qui s'étaient joints à lui parmi lesquels M. Paul Deschanel, ancien président de la Chambre ; Paul Doumer, Berteaux, Dolombre, Millerand, Delombe, Gerville-Réache, etc.

A 11 heures et demie, le Président de la République a quitté l'Elysée pour aller, avec les Ministres, au petit Luxembourg et au Palais-Bourbon, rendre à MM. Falhières et Etienne, la visite que les Présidents des deux Chambres lui avaient faite. Les voitures dans lesquelles ils avaient pris place, étaient escortées par un escadron de cuirassiers. Le Président de la République a été respectueusement salué par les promeneurs, sur tout le parcours du cortège.

Le déjeuner

A midi, M. Loubet rentrait à l'Elysée. Il a retenu à déjeuner les Ministres, le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le Gouverneur Militaire de Paris, M. Edgard Combes, secrétaire général du Ministre de l'Intérieur, les membres de la Maison civile et militaire du Président de la République, M. Mollard, directeur du Protocole, et M. Rougeaux, introducteur des ambassadeurs, le capitaine de l'escorte présidentielle et le commandant du poste de l'Elysée étaient aussi invités au déjeuner pendant lequel la musique de la garde républicaine s'est fait entendre.

Ce matin, le Président de la République avait remis la Croix de la Légion d'honneur à M. Raguet, Conservateur du Palais de l'Elysée, et à M. Juess, adjudant des surveillants.

Les réceptions de l'après-midi

Le corps diplomatique

Le Président de la République a reçu dans la Galerie des Fêtes, les ambassadeurs et les Ministres plénipotentiaires accrédités auprès du Gouvernement de la République qui lui ont été présentés par M. Mollard, directeur du Protocole. Tous les représentants des puissances étrangères avaient tenu à venir exprimer au Chef de l'Etat leurs vœux et leurs souhaits.

Le Président de la République s'est ensuite entretenu pendant quelques instants avec chacun des représentants des puissances étrangères, qui, avant de se retirer, ont salué les Ministres, le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le général, gouverneur militaire de Paris, les secrétaires généraux, les officiers de la Présidence, groupés autour du Chef de l'Etat.

Le doyen du Corps diplomatique, Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, a prononcé l'allocution suivante:

Monsieur le Président,

Les souhaits que le Corps diplomatique a l'honneur de vous apporter ici à l'occasion du nouvel an sont toujours inspirés à nos cœurs par le profond respect que nous avons de la première magistrature de la République, et par la particulière sympathie que le monde entier garde à la France.

Votre Excellence a pu constater, au cours de l'année 1902, que cette sympathie a trouvé une expression plus vive et plus étendue dans la part que toutes les nations ont prises à l'effroyable malheur de la Martinique. Elles n'ont pas été seulement émues parce qu'il frappait une partie de la famille humaine, elles en ont aussi partagé le deuil, parce qu'il éprouvait la nation française. Oui, cette illustre nation demeure privilégiée d'un patrimoine moral, très précieux et bien plus ample que ses vastes territoires.

C'est pourquoi il nous tient au cœur plus que jamais, Monsieur le Président, de vous offrir en notre nom et au nom des souverains et chefs d'Etat que nous avons l'honneur de représenter auprès de vous, et du gouvernement de la République, nos vœux très sincères et ardents pour qu'à l'avenir la France soit préservée de toute adversité, et pour que Dieu, maître du ciel et de la terre, daigne la conserver sous sa protection puissante et paternelle.

M. Loubet a pris aussitôt la parole et a répondu en ces termes :

Monseigneur,

J'accueille avec gratitude les souhaits que le corps diplomatique m'adresse pour la prospérité de la France. Je ne suis pas moins touché des sentiments qu'il veut bien témoigner au Président de la République.

Mais, de toutes les pensées que Votre Excellence vient de m'exprimer, nulle ne m'est plus sensible que le souvenir accordé à l'affreuse catastrophe qui rend ce jour de fête si douloureux à tant de familles françaises.

L'unanime sympathie que la France a sentie autour d'elle, dans cette épreuve, lui a été précieuse. J'ose dire qu'elle le méritait par l'intérêt passionné qu'elle a toujours pris aux malheurs des autres peuples, par les beaux exemples de générosité qu'elle a prodigués au cours de sa longue histoire et qui lui composent, ainsi que vous venez de le dire, un si glorieux patrimonial moral.

Votre éminent doyen a été bien inspiré, messieurs, en voulant que nous inaugurions l'avenir sous cette impression de solidarité humaine. Je l'en remercie comme d'un heureux présage.

Son discours terminé, le Président de la République se fait présenter individuellement le personnel qui accompagne les ambassadeurs avec qui il s'entretient pendant quelques minutes.

Alors commence pour durer jusqu'à cinq heures le long défilé des fonctionnaires. M. Loubet salue, M. Loubet serre des mains, M. Loubet remercie.

Et voici, successivement, le Conseil d'Etat, les grands-croix et grands-officiers de l'Ordre de la Légion d'honneur et le conseil de l'Ordre, la Cour de cassation, la Cour des comptes, le Conseil supérieur de l'instruction publique, l'Institut, la Cour d'appel, les gouverneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier, les hauts fonctionnaires des ministères, le Conseil supérieur des colonies, les officiers de l'armée de terre et de l'armée de mer, le Conseil de l'armée et le chef d'état-major général, le chef de cabinet et l'état-major particulier du ministre, la députation de l'état-major de l'armée, les fonctionnaires du ministère de la guerre, les députations des comités techniques, le commandant de l'Hôtel des Invalides et son état-major, le général commandant l'Ecole supérieure de guerre, les généraux commandant les Ecoles polytechnique, Saint-Cyr, de médecine militaire, de pharmacie militaire, l'état-major du ministre de la marine et les bureaux de la marine, etc.

Les réceptions ont pris fin vers quatre heures.

Les télégrammes

A l'occasion du jour de l'an, le Président de la République a reçu des télégrammes de félicitations de l'Empereur de Russie, du Roi de Grèce, du Roi des Belges, du Prince de Bulgarie, du Sultan de Turquie, du Roi de Portugal, de M. Costa, vice-président de la République-Argentine.

M. Loubet a reçu aussi de nombreux télégrammes envoyés par les colonies françaises et les Chambres de commerce françaises de l'étranger, et par les comités ou groupes républicains de province.

A L'ÉTRANGER

Service religieux au château royal de Berlin. La réception du corps diplomatique

Berlin, 1er janvier. — En l'honneur de la nouvelle année a été célébré, ce matin, à dix heures, un service divin dans la chapelle du château.

L'Empereur a ensuite tenu cercle dans la salle Blanche, pour recevoir les félicitations. Le premier qui défila devant lui fut le chancelier de l'Empire, auquel l'Empereur tendit la main et adressa quelques paroles amicales, de même que l'impératrice.

L'Empereur reçut ensuites les félicitations du Corps diplomatiques, des commandants de corps et des ministres ; puis, avec le prince héritier et les princes Eitel-Frédéric et Adalbert, il se rendit, à midi et demie, au Zeughaus (musée militaire), où se tenaient les commandants de corps et les officiers de la garnison.

Au déjeuner qui eut lieu chez l'Empereur, assistaient les princes impériaux, le prince Arnulf de Bavière et le prince Henri.

Cette après-midi, l'Empereur a déposé sa carte chez les ambassadeurs.

A ROME

Rome, 1er janvier. — Au cours des réceptions au Quirinal, les présidents du Sénat et de la Chambre ont lu des adresses de souhaits pour la nouvelle année. L'adresse de la Chambre dit :

Nous sommes heureux des conditions actuelles de notre pays, de son développement croissant, de son activité, de la paix dont il jouit à l'intérieur, de la haute situation légitimement acquise par l'Italie à l'étranger, du profond amour que Sa Majesté porte au pays, et des soins éclairés qu'elle lui consacre. La confiance que la nation a pour vous, le sage patriotisme du peuple italien, sont des gages sûrs de notre avenir.

A BRUXELLES

Bruxelles, 2 janvier. — A l'occasion du renouvellement de l'année, le Roi a reçu les félicitations du Corps diplomatique, des Chambres législatives et des différentes autorités.

Dans sa réponse au Président de la Chambre, le Roi a fait allusion surtout à l'initiative dont il fit preuve en maintes circonstances, notamment concernant les affaires de Chine.

Le Roi a demandé à la Chambre de lui maintenir dans l'avenir, la confiance aveugle qu'elle avait montrée en lui.

Je n'en abuserai pas, a-t-il ajouté ; grâce à l'union étroite entre le Roi et les Chambres législatives, nous pourrons arriver à réaliser des choses qu'on ne peut pas expliquer en ce moment et dont le peuple ne comprendra la portée que par la suite.

La colonies française à Bruxelles

Bruxelles, 1er janvier. — Ce matin, à 9 heures et demie, M. Gérard, ministre de France, a reçu en son hôtel les membres de la colonie française, venus pour lui présenter leurs hommages et lui renouveler l'expression de leur fidélité, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Dans sa réponse, M. Gérard a surtout insisté sur la nécessité de maintenir et de consolider davantage encore l'union entre tous les Français de Belgique. Le Ministre a ait également allusion à la mort de la Reine. Il s'est associé au sentiment de réprobation qu'a fait naître partout l'attentat de Rubino contre la personne royale. Le Ministre, en terminant, a formé des vœux pour la prospérité des colonies et la vitalité des Sociétés françaises de Belgique.

EN ROUTE

(Carnet de notes de Thérèse)

9 heures du soir. — En vue de l'Escurial. — Je suis partie sans un sou vaillant. Mais en deux jours on fait bien des choses J'ai pu, malgré la surveillance, causer avec l'employé du sleepipg-car Au bout de quelques minutes de conversation, il a été si convaincu de la justesse de ma cause qu'il m'a prêté, pour la durée du voyage, tout ce qu'il avait sur lui : un billet de cinq cents francs et trente-deux pesetas en argent. C'est toujours ça !

2 heures du matin. — En gare de Mastillo. — J'ai fait changer chez le chef de gare mon billet de 500 francs contre 500 francs de monnaie. Cela a inspiré confiance à ce fonctionnaire qui m'a prêté sans difficulté sa recette du jour. Notre encaisse monte sensiblement.

6 heures du matin. — En vue de Fontarabie. — J'ai longuement causé avec mes gardiens. Ils m'ont demandé pourquoi — nous étant fait passer pour des Belges — nous avions pris des noms de sonorité espagnole, tels que Blanco et Matos. Je leur réponds que c'était pour tromper la police. Je leur demande ensuite de changer mes 500 francs de monnaie contre un billet de 500 francs. Après quoi, je leur emprunte facilement leurs appointements du mois, touchés le matin même.

Midi. — A la frontière. — Romain, qui a rapporté d'Amérique les ruses d'un tapeur de l'Arkansas, me fait savoir qu'après une longue causerie avec l'agent Caro il est arrivé à lui emprunter les 25.000 francs de la prime qu'il doit toucher pour nous avoir découverts. Caro, n'ayant pas encore l'argent, a fait une traite et il est enchanté de ce placement sûr.

4 heures. — Près de Bordeaux. — A un arrêt en pleine voie, j'ai pu faire une affaire avec un garde-barrière. Il m'a prêté 60 francs, une montre et un drapeau rouge. Brave homme !

Paris. — Total des recettes de route : plus de 6.000 francs. C'est superbe ! G.-A.

P.-S. — On assure que les familles de MM. Leydet et André, inquiètes du pouvoir de persuasion que possède Mme Humbert, se demandent s'il ne serait pas sage de munir ces honorables magistrats d'un conseil judiciaire, pour la durée de l'instruction.

FEUILLETON DU 3 JANVIER 1903 — N° 114

LA

CHARMEUSE D'ENFANTS

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LES TRAGÉDIES DE L'AMOUR

Il, d'une voix qui parut profondément émue :

— Mademoiselle, vous n'ignorez pas que je vous aime et vous m'avez laissé espérer, depuis quelques jours, que vous ne seriez pas, peut-être, insensible à la tendresse que vous m'avez inspirée.

Colette écoutait les yeux fermés.

Horace, blême, avait les lèvres sanglantes sous la morsure de ses dents.

— Mademoiselle, reprit Gaston, estimez-vous que le jour est venu où vous pourrez me rendre infiniment heureux en consentant à prendre mon nom, le nom que je vous offre, tremblant, je vous assure... tremblant de tout mon cœur... que je voudrais vous offrir à genoux ?...

Horace eut le courage de dire :

— Alors, Colette, Colette ?

Elle ne voyait plus.

Elle n'entendait plus.

C'était, tout cela, une sorte de cauchemar terrible où elle passait, elle, si douce, elle, toute de bonté, et de tendresse, et de charme, et de pardon, jouant un rôle néfaste.

— Colette, est-ce vrai ?

Même silence. Mêmes supplications.

— Colette... il ment, n'est-ce pas ? Colette, il se trompe... Vous ne lui avez rien promis... vous ne lui avez rien laissé espérer ?

Elle se tait.

Lui, Gaston, voit bien tout ce qui se passe dans ces deux cœurs.

Il sait combien s'aiment Villefort et Colette.

Il assiste à leurs souffrances, et cela doit être atroce.

Mais lui-même souffre autant qu'eux, d'une torture plus terrible encore, celle de n'être pas aimé.

Et cela le rend insensible aux autres.

Et il s'obstine, immuable, dans le mal qu'il fait.

— Mademoiselle, dit-il, si vous hésitiez à répondre, votre silence me ferait croire à quelque regret...

Et, parlant à mots couverts :

— Vous rappelez-vous ce qui a été dit ?...

— Oui.

— Ce qui a été promis ?

— Je me souviens.

— Dès lors, votre réponse...

— Vous la connaissez... voici ma main !

Et elle tendit sa main, glacée, agitée de frissons.

Gaston prit cette main.

Il y posa les lèvres, respectueux.

Le duc écoutait cela, presque sans comprendre.

Elle se donnait ainsi devant lui ?... Elle disposait d'elle-même !... Et c'était un raffinement complet de cruauté et d'ingratitude.

Il ne trouva rien à leur dire.

Il était anéanti.

Gaston murmurait...

— Mademoiselle, j'étais bien sûr que vous vous souviendriez de votre promesse, et pourtant, vous le voyez, malgré tout, malgré cette certitude, j'hésitais, j'avais peur qu'au dernier moment quelque influence étrangère ne pesât sur votre volonté... Je suis bien heureux, infiniment heureux, mademoiselle, je vous jure !

Elle ne lui répondit rien.

Elle avait les yeux fermés pour ne plus rien voir de ces deux émotions terribles chez Gaston, chez Horace, trop de bonheur chez l'un, un trop grand désespoir chez l'autre.

Lorsque Girodias parut vouloir se retirer, Colette en éprouva un soulagement immense.

Elle ne respirait plus.

Elle redoutait de la part de Villefort un éclat de sa colère, un outrage terrible peut-être et irréparable.

Elle se trompait.

Pour si troublé qu'il fût, Villefort ne laissa pas échapper un mot à l'adresse de Girodias.

Il n'en avait pas le droit.

Cet homme avait le bonheur d'être aimé de Colette... Que pouvait-il y faire, lui, Horace ?...

Aimé de Colette !...

Etait-ce bien vrai ? Etait-ce possible ?

Et une voix lui disait au fond de l'âme :

— Non, ce n'est pas possible... Regarde-la donc ! Vois donc ce visage décomposé, ces larmes prêtes à jaillir... ces lèvres qui sont prêtes à s'ouvrir pour des sanglots... Est-ce que tout cela trahit l'amour ? Est-ce que tout cela ne trahit pas, au contraire, l'accablement, le mystère d'un secret meurtrier ?

Gaston disparu, quand Colette elle-même veut partir, il s'y oppose.

— Colette, vous allez me dire la vérité...

— Ne savez-vous pas maintenant tout ce que vous voulez connaître ?

— Non, car je suis persuadé, au contraire, que vous venez de mentir.

— Monsieur de Villefort, vous m'offensez.

— Oui, dit-il avec rage, vous avez menti... Tout à l'heure je vous regardais, je ne vous perdais pas de vue... eh bien, à plusieurs reprises, j'ai cru que vous alliez pleurer...

— Les larmes versées ne sont pas toujours des larmes de douleur.

— Larmes de joie, alors ?

— Peut-être.

— Vous mentez, vous dis-je, vous mentez ! Osez donc me répéter que vous l'aimez, cet homme ?

— Je l'aime !

Il eut un geste fou de ses deux poings à son front.

Ses ongles le déchirèrent en un mouvement de colère et le sang jaillit.

— Où l'avez-vous donc rencontré, pour l'aimer d'un si profond amour ? Il vous a fallu des rendez-vous ? Où se donnaient-ils ? Alors vous me trompiez ? Vous trompiez ma mère ? Vous trompiez tout le monde ?

— Oui, je vous trompais.

— Répondez, ces rencontres ? Ces rendez-vous ?

— Je n'ai rien à vous dire.

— Ah ! Colette, Colette, que vous me faites de peine !

Et brusquement, dans une détente de tous ses nerfs, il tomba sur un canapé, se cacha la tête dans les mains et éclata en sanglots.

La jeune fille fut bouleversée.

Elle était préparée à sa colère, à ses reproches, aux cruautés.

Mais elle n'avait pas prévu ces larmes...

Et en écoutant ces sanglots profonds, ces sanglots d'enfant qu'ont parfois les hommes, tout son courage s'évanouit, elle sentit se fondre toute son énergie.

Ses yeux se mouillèrent.

Instinctivement, elle fit un pas vers lui.

Elle lui tendait les bras.

Un cri montait à ses lèvres :

— Mais je t'aime ! mais je t'aime !

Elle s'approchait doucement de lui.

Heureusement, il ne relevait pas les yeux, ne la voyait pas.

Elle le touchait presque.

Elle se penchait vers cette tête chérie qui l'attirait, vers cette douleur qui était son œuvre à elle, et qu'un mot pouvait si aisément changer en une joie folle.

Sur ce front qu'elle entrevoyait déchiré par les ongles, en un geste de jalouse fureur, elle était tentée de mettre un baiser chaste.

Une porte qui s'ouvrit, un peu de bruit qu'elle entendit derrière elle la fit se redresser, mit fin à l'enchantement.

Elle se retourna.

C'était le marquis de Vivares.

M. de Villefort ne l'entendit point et continua de pleurer.

Interdit, le marquis regarda Colette, l'interrogeant ainsi.

Colette joignit les mains en un geste de supplication muette.

Le vieillard appuya sa main sur le front de son neveu, l'obligea ainsi à relever la tête, à lui montrer son visage bouleversé par cette crise et tout trempé par ses larmes.

Il reconnut son oncle.

Sa douleur devint plus navrante. Les pleurs redoublèrent et il eut un geste enfantin, comme pour se cacher contre le vieillard.

Décontenancé, le marquis tâchait de dissimuler son émotion sous une apparente brusquerie.

— Eh bien, quoi ? Eh bien, quoi ?

Horace désigna Colette d'un signe de tête.

— Demandez-lui... elle vous dira tout...

— Qu'avez-vous à m'apprendre, Colette ?

Elle se tut.

Elle n'osait dire la vérité à cet homme qui savait son secret.